



Monsieur René Alba
Président de l'Association Bretonne des Véhicules Anciens
8 rue du Moulin à Papier
22000 Saint-Brieuc

Objet : parcours 2010
PJ : dossier de presse

Nantes le 22 mai 2010

Monsieur le Président,

Bretagne Réunie, consciente qu'une région doit respecter les hommes et les territoires, s'est fixé pour objectif la réunification administrative de la Bretagne. Elle fonde son challenge sur l'acceptation que l'avenir d'une société s'appuie sur les forces du présent qui se nourrissent des enseignements et richesses du passé.

Il me semble que cette philosophie, somme toute guère originale, s'applique aussi bien à Bretagne Réunie qu'à votre association.

C'est pourquoi, *Bretagne Réunie* salue votre passion patrimoniale pour tout ce qui touche les véhicules anciens dans notre région.

Néanmoins, beaucoup de nos adhérent(e)s, sont fâcheusement surpris que votre « tour de Bretagne » n'emprunte pas les routes de Loire-Atlantique, ou si peu.

Pourtant dans l'appellation de votre association et dans vos communications vous utilisez le mot « Bretagne » plutôt que « région administrative Bretagne ».

Permettez-nous de vous rappeler très brièvement quelques faits qui permettent de mieux appréhender la subtilité de langage.

Tout d'abord, la France, représentée par Monsieur Valéry Giscard d'Estaing alors Président de la République, a signé le 4 octobre 1977 la « Charte culturelle de Bretagne » en conservant l'intégralité de notre territoire, montrant ainsi que lorsque l'on parle de culture en Bretagne, on s'exprime toujours dans le cadre de la Bretagne dite historique, constituée de ses cinq départements.

Comme vous le savez, aujourd'hui, plus personne n'ignore que la Bretagne a fait l'objet d'une partition, suite à un simple décret promulgué par le gouvernement collaborationniste de Vichy en date du 13 juin 1941, après plus de 10 siècles de stabilité territoriale.

Malgré les différentes entreprises d'assimilation forcée à certains moments par l'État et à d'autres moments par les acteurs politiques régionaux et locaux, le département de la Loire-Atlantique revendique toujours un fort « sentiment d'appartenance breton » et c'est aujourd'hui 68 % de la population des 5 départements qui souhaitent la réunification.

Ce sentiment d'appartenance émane à la fois de sa population mais aussi de l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement de la Bretagne tels que :

- les acteurs économiques dont l'association « Produit en Bretagne » qui fédère 230 entreprises et compte plus de 100.000 salariés.
- la représentation culturelle (le Conseil Culturel de Bretagne et *Kevre Breizh* fédérant 50.000 membres représentant une influence de 600.000 personnes, l'Institut Culturel de Bretagne, la Coordination des Juristes de Bretagne, le Collectif Breton pour la Démocratie et les Droits de l'Homme, Eurominority, le Club de Bretagne, l'Association des Diners Celtiques, l'Association des Cadres bretons, l'Association Bretonne, la Fédération des Bretons de Paris, ainsi que les organisations de réflexion et de prospections tels que Bretagne Prospective, le CPL, l'UPF, l'Institut de Locarn...)
- les acteurs politiques dont 5.000 d'entre eux ont signé la « charte des élus pour la réunification ».
- les 100 premiers signataires de l'appel pour la « réunification » du 10 février 2009 dont, Pierre Balague directeur régional Bretagne Sud du groupe Casino, Jean-Loup Chrétien astronaute, Jean Fleury président d'honneur de d'aéroports de Paris, Alain Glon président du groupe Glon, Christian et Claude Guillemot directeurs généraux délégués de Guillemot Brothers, Louis Le Duff président du groupe Le Duff, Patrick Le Lay ancien président de TF1, Patrick Poivre d'Arvor, Alan Stivell, Nolwenn Corbell, Mona Ozouf, l'association Bretagne Vivante, Joseph Le Bihan professeur honoraire de géopolitique à HEC-ISA, Jean Ollivro professeur d'université et président de Bretagne prospective, Didier Berthault avocat à la Cour, Alain Fenet professeur émérite de droit international...etc. (voir pièce jointe)

Ce sentiment s'est aussi exprimé au travers de plusieurs vœux votés en faveur de la réunification par le Conseil Régional de la région administrative « Bretagne » et par le Conseil Général de Loire-Atlantique.

Puis plus récemment, le 27 novembre 2008, le président de la République, devant l'Assemblée des Maires de France, a utilisé l'anachronisme entre Nantes bretonne et son rattachement à la région des PDL (pays de Loire) pour illustrer la nécessité de réformer nos collectivités territoriales.

Le 25 septembre 2009, Lluís Maria de Puig président de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe affiche son soutien à Bretagne Réunie.

Depuis quelques mois, plusieurs centaines de Conseillers municipaux, après débat, ont voté un vœu en faveur de la réunification dans leur commune.

Une telle unanimité ne peut vous laisser indifférent et nous ne pouvons pas imaginer que les associations Bretonnes fortement impliquées dans la pérennisation du patrimoine Breton ne prennent pas en compte la nécessité de communiquer sur notre unicité.

Pour *Bretagne Réunie*, la finalité de la réunification est de rendre possible la réalisation d'une Bretagne belle, prospère, solidaire et ouverte sur le Monde.

Bretagne Réunie est convaincue que votre engagement au sein de l'association que vous avez l'honneur de présider, partage directement ou indirectement cette ambition.

Espérant, modestement, contribuer par cette réflexion au développement de votre association,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes meilleures salutations bretonnes.

Paul LORET

Président de *Bretagne Réunie*